ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Joséphine Brugniens, femme de John Brugniens vs Meunier et Brugniens et Léon Meunier et Joseph Brugniens, individuellement et insolido.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 59,159. En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique au local du défendeur, No 5258 rue Laurel, le SAMEDI 17 juin 1899, à 10 h. A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le contenu d'une grocerie et buvette, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
6 juin—6 11 17

D. M. Hatcher vs M. L. Holman, alias E. D. Howard, alias Goodman.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 20,505. En vertu d'un ordre de cour à moi adressé par l'Hon. R. H. Dewning, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, coin des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI 8 juin 1899, à 11 heures A. M., précises de la propriété ci-après décrite à savoir:

37 balles de mousse de 200 à 700 livres par balle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
No 320 rue Carondelet.
30 mai—30—juin 3 8

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

Connue comme le No 2031 rue Bourbon, entre les rues Villeré et Urquhart.

Peter Johnson, subrogé, vs A. Bossu

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,239—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie d'un plus grand morceau de terre désigné par le No 264, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Union, Villeré et Urquhart sur le plan original du nouveau faubourg Marigny, déposé en l'étude de W. Duncan, anciennement notaire public de cette ville, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bourbon sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart avocats pour le plaignant
27 mai—27—juin 2 9 16 23 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Louis Lauilhe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,540—Division C—Attendu que Julie Ferran a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Louis Lauilhe décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
3 juin—3 7 12

Succession de Andrew Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,073—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
3 juin—3 7 12 Greffier

Succession de Herminie Martin, veuve de H. Barbey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,685—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau présenté par Gustave Kohn, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
30 mai—30—juin 3 8 Greffier

Succession de George Leonard Weiss

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,490—Division E.—Attendu que Henry Frederick Weiss a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Leonard Weiss, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
28 mai—28—juin 1 6 Greffier

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Marais et Annette, (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues St-Antoine et Urquhart.

The Jackson Brewing Co., vs Gustave Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 59,443.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (excepté l'église qui appartient aux locataires) et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, St-Antoine, Urquhart et Marais (anciennement Morales), laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Marais et Annette, et mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes sur la rue Marais sur soixante-trois pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Annette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. K. Skinner avocat pour les plaignants.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Philip et Sud Robertson.

Connue comme No 2601 rue Philip.

Emanuel Smith vs Théodore Paderas Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus appartenant où de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Magnolia et Sud Robertson; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Philip et Sud Robertson, mesurant trente pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Philip; quatre-vingt-quinze pieds onze pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Sud Robertson et quatre-vingt-treize pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Théo. Cotonio, avocat pour le plaignant.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième District.

Connue comme le No 2412 rue Orléans entre les rues Tonti et Rocheblave.

A. L. Biacchi et als, liquidateurs, vs Batist Russo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,155—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No trois cent dix, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rocheblave et Tonti; ledit lot de terre est désigné par le Numéro Quatre d'après un plan ou devis annexé à un acte passé en l'étude de Martin Veorhies, notaire public en cette ville, le 19me jour de janvier 1893, et mesure trente pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et une demie ligne; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
U. Marinoni, Jr, avocat pour les plaignants.
3 juin—3 9 16 23 30—juil 6

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

{—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire}

—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 5 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

27 sept

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion d'acquérir une grande et magnifique RESIDENCE

Sur l'avenue St-Charles, entre les rues Pine et Lowerline,

(La rue à l'arrière étant la rue Carrollton)

Dans un des plus beaux voisinages, près du

PARC AUDUBON.

Les terrains mesurant 121 pieds de face à l'avenue St-Charles, 120 pieds sur la rue Carrollton et 582 pieds 10 pouces sur la rue Pine (plus ou moins).

—DANS L'AFFAIRE DE—

James Jackson vs Lewis Metesser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,069—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix-neuf lots de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 65, borné par l'avenue St. Charles, les rues Pine, Lowerline et Carrollton; lesdits lots sont contigus comme suit, à savoir:—Les lots de un à quatre inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un forme l'encoignure des rues Carrollton et Pine. Les lots cinq à quinze inclusivement ont chacun trente pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les lots de seize à dix-neuf inclusivement ont chacun trente pieds dix pouces et demi de face à l'avenue St-Charles, trente pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante: le lot 16, cent trente-deux pieds dix pouces de face à la rue Pine sur cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 17. Le lot No 17, cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 16 et cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 18. Le lot No 18, cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 17, et cent quarante-deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 19; et le lot No 19, cent quarante-deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 18, et cent quarante-cinq pieds six pouces sur l'autre côté vers la rue Lowerline.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant
5 mai—5 6 12 19 26—juin 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

George W. Taylor vs Almada & Brother.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,825—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Jessie A. Taylor, défenderesse (in rule) et en faveur de Almada et Brother, comme dommages pour honoraires d'avocat, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Sixième, Camp et Septième. Lesdits lots sont désignés par les Nos 15 et 16 et mesurant chacun vingt huit pieds de face à la rue Camp sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Le lot No 16 acquis d'Eusèbe Regio, d'après acte passé pardevant J. D Taylor, notaire le 20 juin 892. C. O. B. 146, fo 161. Le lot No 15 acquis 1½, par jugement dans la succession de W. W. Taylor, No 21,779 Cour Civile de District, le 27 juillet 1887 C. O. B. 127 fo 597, 2/6 de W. A. et Wm R. Taylor, d après acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire le 4 novembre 1892 C. O. B. 143 fo 483 1/6 de Geo. W. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 27 juin 1890, C. O. B. 138 fo 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats.
12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Terrain et Bâtisses No. 426 rue Carroll, entre les rues Perdido et Poydras.

Le tout connu comme "The Goslett Electrical and Machine Works",

Ensemble avec toutes les machines, outils, stock, ustensiles, et tous les accessoirs, dépendances, etc.,

Contenus sur lesdits lieux, etc, d'après inventaire déposé au bureau du Shérif Civil.

Dans l'affaire de Louis Grunewald, Sr, vs The Goslett Electrical and Machine Works, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,238—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Poydras, Carondelet et Perdido; ledit lot mesure trente pieds sept pouces de face à la rue Carroll (commençant à peu près à quatre-vingt dix pieds du coin de la rue Poydras) sur cent vingt pieds huit pouces et trois lignes de profondeur ensemble avec tous les droits acquis sur l'allée commune touchant ledit lot sur le côté le plus près de la rue Poydras, et à l'usage de celle-ci. Les bâtisses sur ladite propriété étant désignées par le numéro municipal 426 rue Carroll.

2. La boutique, stock, outils, et tous les accessoires et le matériel actuellement contenus dans l'établissement sus décrit sans aucune réserve ou exception quelle qu'elle soit

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 22

Succession de Mme Victoire Angomar, Veuve de Philip Vidon,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,547—Division E.—Attendu que Salvador Lacava a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Victoire Angomar, Veuve de Philip Vidon, décédée testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
4 juin—4 8 13 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés de valeur

—AVEC—

Bâtisses et Améliorations.

Nos 1212 et 1214 rue Poydras, entre les rues Franklin et Bassin.

Carré d'ilet vacant borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin.

Terrain et améliorations formant les coins des rues St-Claude et Promenade Carondelet et St-Pierre et Promenade Carondelet (la rue à l'arrière étant Bassin).

Nos 1410 et 1414 rue Poydras entre les rues Howard et Liberté.

La moitié indivise d'un intérêt dans tout le carré d'ilet et améliorations borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois.

Nos 2433 rue Dumaine entre les rues Tonti et Rocheblave.

18 terrains, etc., dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor.

Hugh A. Bayne vs Adrien B. Fréchou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé, étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Bassin, désigné par le No 9, sur un plan de Louis Pilié, voyer de ville, le 24 novembre 1860: ledit lot mesurant quarante deux pieds dix pouces et trois et demi lignes de face à la rue Poydras quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de cent vingt quatre pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté et cent vingt huit pieds, onze pouces et trois lignes sur la ligne du côté du lot No dix

Deuxièmement—Un certain ilet de terre vacant, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant, ou de quelque façon y appartenant situé, étant et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, désigné comme l'ilet No 1803, borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin, et contenant 26 lots de terre numérotés 1 à 26 inclusivement Le tout d'après le plan fait par A. de Armas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, St-Pierre, Bassin et la Promenade Carondelet, mesurant, en (M. A.), cinquante-trois pieds deux pouces de face à la rue St-Claude, soixante-quatorze pieds de profondeur et face à la Promenade Carondelet soixante-douze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue St-Pierre et quarante sept pieds six pouces de large sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bassin; ledit lot ou portion de terre étant composé de deux lots de terre désignés par les numéros Un et Deux sur un plan par A. Pueyo, daté 3 mai 1845.

Quatrièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Poydras, Lafayette Liberté et Howard, désigné par la lettre "A" sur un plan de L. Reizenstein, voyer, daté le 13 mars 1866 et mesurant dix sept pieds onze pouces et cinq lignes et un tiers de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent-cinq pieds entre lignes parallèles (M. A.) ensemble avec une allée cinq pieds de largeur dans le fond du lot et commun au lot A et autres étant une subdivision du lot original Numéro Cinq et aussi un certain morceau ou portion de terre attenant le Lot A, et mesurant trois pieds de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre étant pris sur le côté adjoignant le lot A, ci dessus décrit, du lot décrit comme lot No Quatre de l'ilet 32, sur un plan par L. H. Pilié, député voyer, daté le 22 avril 1844.

Cinquièmement—La moitié indivise d'un certain ilet entier de terre désigné comme ilet No 719, borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois, dans le Premier District de cette ville, mesurant conformément à la Mappe de Ville, deux cent quatre-vingt-trois pieds, quatre pouces et cinq lignes sur les rues Euphrosine et Vénus et trois cent dix-neuf pieds, huit pouces et six lignes sur les rues Télémaque et Génois, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Sixièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette (autrefois Hevia), Liberté (autrefois St Paul) et Howard (autrefois Gironde), désigné comme lot No quatre de l'ilet No 32 d'après le plan de Louis H. Pilié, député voyer, le 22 avril 1844, déposé comme plan No un, dans l'étude de Félix Grima, ancien notaire public en cette ville; ledit lot mesurant vingt-six pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de face à la rue Poydras sur cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Septièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tonti et Rocheblave; ladite portion de terre mesure (M. A.) trente-huit pieds onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue Dumaine, sur quatre vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur; ledit lot ou portion de terre est composé du lot No treize et d'une moitié du lot No douze, sur un plan de D. N. Judice, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1866, et déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire public en cette ville.

Huitièmement.—Dix huit certains lots de terre avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1972, qui est borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor, et mesurant comme suit: Lots Nos un à sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue Marigny; lots Nos un à cinq mesurant chacun cent quatre pieds de profondeur; lots Nos six, sept et huit mesurant chacun cent trente quatre pieds de profondeur: lot No huit mesurant vingt deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Marigny; lot No un formant l'encoignure des rues Marigny et Bénéfice: lots Nos 9 à 16 faisant face à la rue Champs-Elysées; lots Nos dix à quinze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Champs-Elysées, le No 16 mesurant trente pieds un pouce de face à la rue des Champs-Elysées, formant l'encoignure de cette rue et de la rue Bénéfice; lots Nos douze à seize mesurant chacun cent quatre pieds de profondeur; lots Nos neuf à onze, mesurant chacun cent trente quatre pieds de profondeur; lot No neuf, mesurant vingt-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Champs-Elysées; lots dix-sept et dix-huit sont des lots de clef mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bénéfice sur cent cinquante pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan par J. F. Braun, architecte, du 9 septembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.
27 mai—27 28—juin 2 9 16 23 29]

THE FUTURE OF CUBA

Will Be Seriously Influenced by Action of Her Generals.

Each Soldier and Officer Discharged to Be Given Certificate Fixing Compensation Due Him When Republic Is Formed.

The decision reached by the committee of generals representing the Cuban army to give each discharged soldier or officer a certificate fixing the compensation equitably due him when a Cuban republic shall have been established is likely to influence very seriously the future course of Cuban politics. For one thing, it will keep the army intact as a political factor if each private is adjudged to have a claim on the future insular government for arrears at the rate of $30 for each month's service and each major general at the rate of $500. The army will naturally endeavor to hasten the organization of a native state and will struggle to control its policy and its purse strings. Necessary delays in substitution of native sovereignty for American military control will, of course, inspire unrest and suspicion in the breasts of the claimants, whom a common interest will spur into strenuous political activity. Whether the noncombatant Cubans can unite sufficiently to check the army's influence and compel it to moderate its demands is still a problem. But the certificate scheme will prove a powerful weapon in the hands of the army leaders, for every holder of such an I. O. U. on the still unorganized Cuban treasury can easily be persuaded that, having lived in the woods and swamps for two years in the cause of freedom, he is fully entitled to all the arrearages a grateful republic can raise and pay.

SALVATION BICYCLE BAND.

Latest Innovation in New York City to Keep Up with the March of the Times.

The Salvation Army officials have put a bicycle band in the field. Adjt. Anderson, in the financial department in the Fourteenth Street armory, New York, is the leader of the bicycle band, and in a few days from 15 to 20 members, including bass and snare drummers, will start out to carry their warfare into the midst of the bicyclists who spin up the boulevard to Grant's tomb or down the bicycle path to Coney Island. Accompanying the band a-wheel will be the bicycle squad connected with the armory headquarters, numbering between 20 and 30 wheels.

"We recognize the fact," said an officer, "that bicycling has taken a firm hold upon the people and that many have deserted the church service to speed away to the country upon the Sabbath and holidays. The only way to reach these people is to go along with them. The only way to get near them is to utilize the bicycle and keep abreast of them as well as abreast of the times.

"The bicycle squad and band will wear no different uniform, but will carry a haversack upon their shoulders to contain their traps. The men will wear clasps on the bottom of their trousers, while our women will wear skirts slightly abbreviated. There will be no divided skirt—just the plain blue affair."

ESCAPES PERSONAL TAXES.

Opinion Declaring That Being a Non-Resident Astor Is Not Liable for Holding of $2,000,000.

The corporation counsel of New York city has notified President of the Tax Board Thomas L. Feitner that William Waldorf Astor, of London, England, could not be assessed for personal taxes, as investigation of his case showed that he was a nonresident, and, therefore, not amenable to the law bearing on the past taxes. This, at least, was the gist of the corporation counsel's opinion. It was impossible to obtain the full text of the communication. Neither Corporation Counsel Whalen nor President Feitner would discuss the matter. This decision relieves Mr. Astor of the payment into the city treasury of about $90,000. The value of his personal property was placed by the tax department at $2,000,000, and he was in arrears for last year's personal taxes about $40,000. This year, had he been taxed on his personal property, he would have had to pay about $50,000.

Diverting a California River.

The diversion of the Yuba river, in California, is being considered by the California debris commission. The scheme would call for the expenditure of above $1,000,000, the condemnation of an enormous area of land, the building of canals and levees and a dam at the point of diversion. The Yuba river is about one mile wide, and the plan proposed is to turn this river into a canal. Surveys are now in progress, and the report of the commission for June, 1899, may present the full details of the proposed diversion—unless the plan be found impracticable in the interval.

A New Booth.

A new Booth is soon to be added to the Salvation Army workers, and the third generation of Booths will take the field in America. "Kris," oldest son of Commander and Consul Booth-Tucker, is to make his debut as a real worker in the role of a cornet soloist when the consul lectures on the Salvation Army work with living pictures. He has a pretty little silver cornet and plays with boyish abandon and a good deal of feeling for a boy eight years old.

Pearl Diver's Day's Work.

A pearl diver considers it a good day's work if he collects anything over 200 shells. A thousand shells is the record of one day.

ONLY A LIMITED SPACE.

Plans for the American Art Exhibit at the Paris Exposition in 1900.

John B. Cauldwell, director of fine arts, United States commission to the Paris exposition, has issued a circular describing the plans for the American art exhibit at the exposition. The line assigned to the United States fine art section aggregates about 550 feet. This space will permit hanging of only about 200 to 250 oil paintings, and a limited number of water colors and drawings. The space allotted is smaller than was assigned at the Paris exposition of 1889, although the work of American artists to-day is much better known. It has been decided to form an advisory committee of men identified with American art interests, who will represent the various art sections of the United States, and who will have general oversight of the interests of the department in their respective sections. At a later date juries of selection will be created to pass upon all exhibits. There will probably be two of these juries in the United States, an eastern and a western jury, to be convened respectively in New York and Chicago. A similar jury will be created in Paris. The Paris jury will have representatives from London and probably from other art centers. There will be two juries for sculpture, one in the United States and another in Paris.

KLONDIKE OUTPUT.

Has Been More Than Doubled This Year—Estimated at Nearly $20,000,000.

The largest estimates of the Klondike gold yield this season ranges from $12,000,000 to $20,000,000. The Klondike Nugget says:

"The output has not been more than doubled, so that it is not probable that the royalty will this year be paid on more than $8,000,000. Exemptions and evasions will give about double that amount as the production of the territory for the year ending in the summer of 1899. The primitive methods used in working the claims make it very unlikely that the wash-up will give more than from $12,000,000 to $15,000,000 on the outside."

As compiled by the Midnight Sun, this season's yield will be $20,000,000, distributed among the various creeks, including branches, as follows:

Eldorado, $5,500,000; Bonanza, $5,000,000; Hunker, $3,000,000; Dominion, $3,500,000; Gold Run, $300,000; Sulphur, $500,000; Quartz, $250,000; Eureka, $250,000; all other creeks, including Steward river, $1,000,000.

MOST SUCCESSFUL YEAR.

Work of the Home Mission Board of the Southern Baptist Convention.

The home mission board of the Southern Baptist convention has just finished its annual report preparatory for submission to the convention which meets at Louisville. Its field of operation is the southern states, western frontier and Cuba. The board closes one of the most successful year's work in its history with a deficit of less than $80. Its cash receipts have exceeded those of the previous year by $7,000. It reports for the year the employment of 650 missionaries; 6,500 baptisms and 12,900 total additions to churches. Three houndred and thirty-nine houses of worship have been built or improved, at an expenditure of $69,827; the board has organized 512 Sunday schools with 14,768 teachers and pupils. It goes to the convention practically free from debt.

FASTEST BOAT IN THE WORLD.

Yacht Now Under Construction That is Intended to Make Forty-Five Miles an Hour.

What is expected to be the fastest craft in the world is under construction at College Point, L. I. It is a yacht 75 feet long and designed to run 40 knots, or over 45 miles an hour. The fastest vessel now afloat is the English torpedo boat Turbinia, with a 35-knot record. In the new flyer reliance for speed is placed upon a 1,000-horse power carbonic gas motor, the engine having three cylinders, with a working pressure of 2,000 pounds to the square inch. The weight of the machinery will be 6½ tons, or less than a tenth that of steam machinery of the same power. But a single screw, two-bladed, will be used. Fuel for carbonic acid gas is stowed away in pipes. Its weight is one-fifth that of coal.

AN HISTORICAL SPOT.

Tablet Marking Place Where Washington Lived in New York City Is Unveiled.

The ceremony of unveiling a tablet at 1 Cherry street, New York, marking the site of the first presidential residence of George Washington, took place at two o'clock the other afternoon. The memorial was presented to the city by the Mary Washington Colonial Chapter of the Daughters of the Revolution. Miss Mary Van Buren-Vanderpoel, regent of that society, made the presentation and President of the Council Guggenheimer made a brief address accepting the gift in behalf of the city. Maj. Asa Bird Gardiner also spoke. The programme included a chaurch service at St. Paul's chapel, Broadway and Vesey street.

The Sofa.

In a Mexican home the sofa is the seat of honor, and the guest does not take a seat upon it until requested to do so.

Erin Ahead.

The first electric railway in the world was built in Ireland, from Bushmills to Giants' Causeway.

NEW ARMY BADGES.

Devices for Uniforms to Distinguish Certain Grades Recently Created.

Forked Lightning Will Mark the Army Electrician, Two Crossed Hammers the Mechanic and White Cap the Cook.

The new army law provided for some noncommissioned officers, among others an electrician sergeant, a place made necessary by the development of electricity in the artillery arm; a drum major, formerly the most conspicuous and gorgeous feature of the line; a mechanic and artificer; a saddler, a functionary of the cavalry; and a cook, a place which grew out of the experience of the troops at camps, where they were the victims of incompetent culinary employes.

The creation of these new places has made it necessary to devise cap ornaments and chevrons to designate the rank. A design of forked lightning has been chosen to represent the electrician sergeant. Two crossed batons will stand for the ornate drum major. The design for the mechanic and artificer will be two crossed hammers, and that of the saddler will be the round knife of that artisan. These emblems represent the tools distinctive of the trade, and the authorities had no great difficulty in deciding on them, but they experienced some difficulty in fixing a design for the cook, who was found to be without any special article of his vocation which could serve the purpose of designation. It was finally decided to adopt the cook's cap as a design, made of cloth, conforming in color to the arm of the service except for the signal corps, which will be black upon white cloth.

In the matter of devices worn by enlisted men of the army it has also been decided that all soldiers who during the legal period